



# Anael finance ws

## Edition de l'analyse des flux

Version V4R6

Documentation Utilisateurs

---

## © Copyright 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Anael finance ws V4R6

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 23 septembre 2022

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	6
Pré-requis .....	6
Documents liés .....	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Edition de l'analyse des flux.....</b>	<b>7</b>
Principe.....	7
<b>Chapitre 2 Traitement.....</b>	<b>9</b>
Critères de sélection.....	9
Contrôles de zones.....	10
<b>Chapitre 3 Gestion des droits.....</b>	<b>19</b>
Droits sur les établissements .....	19
Droits sur les comptes généraux.....	20
Droits sur les journaux.....	20
<b>Chapitre 4 Maquettes d'éditions .....</b>	<b>21</b>



---

## À propos de ce manuel

Ce document décrit le périmètre fonctionnel de « **l'Édition de l'analyse des flux** » en mono-société ou en multi-société.

Ce traitement permet d'analyser les codes flux des enregistrements comptabilisés sur les comptes généraux ou sur les comptes auxiliaires. Seuls les comptes généraux (simples ou auxiliaisés) déclarés « suivis par code flux » dans le plan comptable général au moment du traitement sont exploités dans ce traitement.

Ce traitement permet de générer deux types d'éditions :

- Une analyse des flux en détail sur comptes généraux ou comptes auxiliaires.
- Une analyse des flux en cumul sur comptes généraux ou comptes auxiliaires.

Les enregistrements comptables ou extracomptables ou les deux à la fois peuvent être exploités dans cette édition en monnaie société ou en devise.

Les comptes généraux suivis par code flux peuvent être affectés d'un code flux (renseigné ou à blanc) sur les écritures détails dans les tables de mouvements historiques. Rappelons que la saisie avec guide peut rendre obligatoire la saisie d'un code flux sur les comptes généraux suivis par code flux. La saisie sans guide occulte ce contrôle permettant ainsi de valider un code flux à blanc sur ces comptes généraux.

## Public concerné

Comptables et Utilisateurs d'Anael Finance WS

## Périmètre du document

## Pré-requis

N/A

## Documents liés

Aucun

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Septembre 2011	Claudie ENEZ	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	07 juillet 2022	Claudie ENEZ	V4R6 : Application du nouveau modèle WORD

---

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

---

# Chapitre 1 Edition de l'analyse des flux

## Principe

### Menu Editer / Edition de l'analyse des flux

« **L'édition de l'analyse des flux** » consiste à extraire les enregistrements correspondant aux critères de sélection sur une amplitude de périodes, et sur une borne de codes flux.

#### **Type de comptes :**

Seuls les comptes généraux « suivis par code flux » au moment du traitement sont concernés par cette analyse des flux.

#### **Type d'écriture :**

Les mouvements comptables ou extracomptables peuvent être exploités dans cette analyse des codes flux.

L'analyse des flux étant mono-exercice, si l'analyse détaillée des flux est lancée sur les comptes lettrables, alors le traitement extrait les écritures lettrées ou non lettrées correspondant aux critères de sélection.

Quand la zone « flux de début » n'est pas renseignée, alors le traitement est susceptible d'extraire des écritures détail qui ont un code flux à blanc sur les comptes généraux « suivis par code flux ».

#### **Type d'édition :**

L'édition de l'analyse des codes flux peut être lancée en détail ou en cumul sur des comptes généraux ou des comptes auxiliaires.

Rappelons que seuls les codes flux renseignés sur les mouvements détails font l'objet de cumuls dans les tables des cumuls /flux comptables ou cumuls/flux extracomptables.

#### **Écritures de RAN sur les comptes généraux :**

Les écritures de RAN sont éditées sur l'analyse « détaillée » des flux sur les comptes généraux si la période de début correspond à la première période de l'exercice.

### **Traitement multi société :**

D'autre part, ce traitement peut être lancé sur la société courante, ou sur un groupe de sociétés dans le cadre du « multi-sociétés ».

Si un groupe de sociétés est sélectionné, ce traitement permet d'éditer l'analyse des flux de deux manières :

- **En détail** : alors cette édition est lancée en une seule demande, et génère autant d'éditions que d'éléments dans le groupe de sociétés. L'analyse des codes flux extrait les enregistrements respectant les critères de sélection, pour chaque société du groupe. Le nom de chaque société et son libellé respectif sont rappelés dans l'entête de l'édition.
- **En global** : alors cette édition est lancée en une seule demande, et génère une seule édition globale pour l'ensemble des sociétés du groupe. L'analyse des codes flux extrait les enregistrements respectant les critères de sélection, et pour l'ensemble des sociétés du groupe. Le code du groupe de sociétés et son libellé respectif sont rappelés dans l'entête de l'édition.

**Rappel fonctionnel** : en cas de modification de la zone « Suivi par code flux » sur les comptes généraux (dans le plan comptable général), il est possible de relancer le recalcul des cumuls par code flux sur un exercice, une amplitude de périodes, et une borne de comptes généraux.

Lancer les options suivantes :

**OPTIONS / Recalcul des balances / Cocher « Code flux » et les critères souhaités.**

---

## Chapitre 2 Traitement

### Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

- Groupe de sociétés
- Type de traitement
  - Traitement détail, par société/étab du groupe
  - Traitement global pour l'ensemble des sociétés du groupe
- Société + libellé (en disable)
- Etablissement
- Périmètre
- Rupture par établissement
- Exercice
- Période début
- Période fin
- Sous-périodes Période de Fin exclues
- Type de traitement
  - Analyse des flux sur comptes généraux
  - Analyse des flux sur comptes auxiliaires
- Compte général début
- Compte général fin
- Auxiliaire
- Tiers début
- Tiers fin
- Type des écritures
  - Comptable
  - Extracomptable
  - Les deux
- Versions extracomptables
- Code flux début
- Code flux fin

- En devise
  - Devise
  - Devise en majeur
- Type d'édition :
  - En détail
  - En cumul
- Tri des écritures détail :
  - Par date comptable
  - Par n° enregistrement
- Comptes mouvementés seulement sur les périodes de sélection
- Ordre de présentation :
  - Si analyse des flux sur comptes généraux :
    - Flux / compte général
    - Compte général / flux
  - Si analyse des flux sur comptes auxiliaires :
    - Flux / CG / Tiers
    - Flux / Tiers / CG
    - CG / Tiers / CG
  - Saut de page sur critère majeur
  - Traitement BATCH
  - Bouton " Editer "

## Contrôles de zones

### **Groupe de sociétés :**

Cette zone est exploitée dans le cadre d'un traitement multi sociétés.

Si la zone est renseignée, la valeur doit exister dans la table des groupes de sociétés.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type non administrateur, les « droits en édition » sont contrôlés sur les sociétés et les établissements du groupe (Si les droits sur établissements sont activés dans la société). Seuls les sociétés et les établissements autorisés en édition pour le rôle peuvent être validés. Les sociétés, établissements ou périmètres en erreur sont mis en évidence dans le tableur du détail du groupe. L'utilisateur a la possibilité d'occulter ces enregistrements en anomalie si la « Mise à jour automatique » du groupe est autorisée. Cette suppression des sociétés, établissements ou périmètres en anomalie est temporaire, car elle est valable le temps du traitement en cours uniquement.

**Type de traitement :**

Cette zone est accessible si la zone « Groupe de sociétés » est renseignée. Elle permet de définir le type de traitement souhaité lors d'un traitement multi-société (Détail ou global). Ce sont les droits en « Edition » qui sont contrôlés sur les sociétés et les établissements du groupe. Si l'édition est lancée :

**En détail par société/établissement**

Alors le traitement est lancé en une seule demande, et génère autant d'éditions que d'éléments dans le groupe de sociétés. Le détail du groupe est rappelé sur la page de garde. Cette édition génère une édition individuelle par société.

**En global**

Alors le traitement est lancé en une seule demande, et génère une édition globale correspondant à l'ensemble des sociétés du groupe. La colonne « Etab » est remplacée par « Ste/Etab » afin de bien identifier l'origine des écritures sur l'édition. Le détail du groupe est rappelé sur la page de garde. Il est possible de demander l'édition globale avec le « Détail du groupe ». Le code du groupe et son libellé sont édités dans l'entête de l'édition globale.

**Société :**

Le code société est automatiquement pré-informé ainsi que son libellé respectif. Cette zone est inaccessible.

**Etablissement :**

Cette zone est démasquée si la société gère les établissements, sinon elle est grisée et non renseignée. Si la zone « Périmètre » est renseignée, alors la zone « Etablissement » est grisée et non renseignée. La zone "Etablissement" est facultative.

- Si le code établissement est renseigné, alors l'édition est lancée sur un seul établissement.
- Si le code établissement est à blanc et que la zone « Périmètre » est à blanc, alors l'édition est effectuée tous établissements confondus. La mention « TOUS » est éditée dans la zone « Etablissement » au niveau de l'entête de l'édition.
- Si le code établissement est à blanc et que la zone « Périmètre » est renseignée, alors l'édition est lancée sur les établissements associés au périmètre sélectionnés.

**Périmètre**

Cette zone doit être déprotégée si la société gère les établissements, sinon elle est grisée et non renseignée. Si la zone « Etablissement » est renseignée, alors la zone « Périmètre » est grisée et non renseignée. Le périmètre est facultatif.

Deux cas de figure se présentent :

- Si le périmètre est renseigné, alors l'édition est effectuée sur les établissements associés au périmètre.
- Si le périmètre est à blanc, et la zone « Etablissement » est à blanc également, alors l'édition est lancée pour tous établissements confondus.

**Gestion des droits** : si la société gère les droits sur les établissements, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Edition » sur les établissements est contrôlé sur cette zone. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

**Cas de l'édition en multi-société** : En traitement multi-société, les zones « Etablissement » et « Périmètre » sont protégées dès qu'un groupe de sociétés est sélectionné. En effet, ces deux informations peuvent être paramétrées dans les éléments qui composent le groupe de sociétés.

**Rupture par établissement :**

Cette zone est accessible uniquement si :

- Etablissement à blanc et Périmètre à blanc
- Ou Etablissement à blanc et Périmètre renseigné

Cette zone permet de lancer « l'édition de l'analyse des flux » avec une rupture par établissement. Deux cas de figure se présentent :

- Si la zone « Rupture par établissement » est cochée, alors l'édition est générée par établissement, avec un saut de page par établissement.
- Si la zone « Rupture par établissement » n'est pas cochée, alors aucune rupture par établissement n'est effectuée sur l'édition. La mention « TOUS » est éditée dans la zone « Etablissement » dans l'entête de l'édition.

**Cas de l'édition en multi-société :**

Si l'édition est lancée en Détail, alors la zone « Rupture par établissement » peut être exploitée :

- Si cochée, alors les éditions sont générées par établissement.
- Si non cochée en traitement multi société, les éditions sont générées au niveau société, c'est-à-dire tous établissements confondus (si argument = société seule). Si argument = société/établissement, le code établissement est édité dans l'entête de l'édition. Si argument = société/périmètre, alors le périmètre est édité dans l'entête de l'édition.

Si l'édition est lancée en Global, la zone « Rupture par établissement » est renommée « Détail du groupe ».

**Exercice :**

Le code exercice est obligatoire, et doit exister sur la société courante.

**Cas de l'édition en multi-société** : en traitement multi-société, le code exercice doit exister dans toutes les sociétés du groupe.

**Période début et de fin** : La période de début et de fin sont facultatives. Si elles sont renseignées, elles doivent être associées à l'exercice sélectionné, et doivent exister dans la table des périodes. Si la période de début est à blanc, elle correspond à la première période de l'exercice. Si la période de fin est à blanc, elle correspond à la dernière période de l'exercice.

**La sous-période** est facultative. Plusieurs cas de figure se présentent :

- Si les sous-périodes de début et de fin sont à blanc dans la sélection, alors les enregistrements correspondant aux critères, et quelque soit leur sous-période (à blanc, ou renseignée) sont pris en compte dans cette édition.
- Si les sous-périodes de début et de fin sont renseignées dans la sélection, les enregistrements correspondant aux critères, compris dans ces sous-périodes (bornes incluses) sont pris en compte dans cette édition.
- Si la sous-période début est à blanc, et la sous-période de fin est renseignée, les enregistrements correspondant aux critères, et mouvementés sur la sous-période blanc jusqu'à la sous-période de fin sont pris en compte dans cette édition.

#### **Sous-périodes Période de fin exclues :**

Cette zone est facultative. Cette zone est accessible si la période de fin est renseignée avec une sous-période « blanc ». Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, le traitement doit prendre en compte tous les enregistrements sur l'amplitude de périodes quelque soit la sous-période, sauf pour la période de fin. En effet, seuls les enregistrements comptabilisés sur la période de fin avec une sous-période « Blanc » sont pris en compte dans cette édition. Toutes les sous-périodes renseignées sur la période de fin sont alors exclues dans l'édition de l'analyse des flux.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors les enregistrements comptabilisés sur les sous-périodes (blanc et renseignées) correspondant aux critères de sélection sont pris en compte dans l'édition de l'analyse des flux.

Cas de l'édition en multi-société :

- **En traitement multi-société en Détail :** Si les périodes sont renseignées, les périodes doivent exister dans toutes les sociétés du groupe, et doivent appartenir à l'exercice sélectionné.
- **En traitement multi-société en Global :** Si les périodes sont renseignées, elles doivent être compatibles dans toutes les sociétés du groupe : elles doivent exister dans toutes les sociétés du groupe. L'amplitude de dates des périodes doit être identique sur toutes les sociétés du groupe. Que la période début soit renseignée ou non, le premier jour de l'exercice doit être identique sur toutes les sociétés du groupe. Si la période de fin n'est pas renseignée, la dernière période de l'exercice de toutes les sociétés du groupe doit avoir la même amplitude de dates que la dernière période de la société courante.

#### **Compte général début et fin :**

Si le traitement concerne l'analyse des flux sur comptes généraux, alors seuls les comptes généraux simples (c'est-à-dire non auxiliaisés) et suivis par code flux (au moment du traitement) sont affichés dans la piqliste des comptes généraux.

Si le traitement concerne l'analyse des flux sur comptes auxiliaires, alors seuls les comptes généraux auxiliaisés et suivis par code flux (au moment du traitement) sont affichés dans la piqliste des comptes généraux.

Le compte général début et fin sont facultatifs. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans le plan comptable général. Le compte général de fin doit être supérieur ou égal au compte général début.

**Gestion des droits** : si la société gère les droits sur les comptes généraux, et que le profil utilisateur n'est pas associé à un rôle de type « Administrateur », alors le droit en « Edition » sur les comptes généraux est contrôlé sur ces deux zones. Voir les informations détaillées dans le paragraphe « Gestion des droits ».

**Cas de l'édition en multi-société** : en traitement multi société, il est possible de valider des comptes généraux qui n'existent pas sur la société courante.

**Auxiliaire :**

Si le traitement concerne l'analyse des flux sur comptes généraux, alors cette zone est protégée et non renseignée.

Si le traitement concerne l'analyse des flux sur comptes auxiliaires, alors cette zone est déprotégée. La zone est facultative. Si le code auxiliaire est renseigné, il doit exister dans la table des auxiliaires.

**Tiers début et fin :**

Si le traitement concerne l'analyse des flux sur comptes généraux, alors ces deux zones sont protégées et non renseignées.

Si le traitement concerne l'analyse des flux sur comptes auxiliaires, alors ces deux zones sont déprotégées. Elles sont facultatives. Si le code auxiliaire est renseigné, alors seuls les tiers associés à cet auxiliaire peuvent être sélectionnés. Si les valeurs sont renseignées, alors elles doivent exister dans la table des tiers. Le tiers de fin doit être supérieur ou égal au tiers début.

**Cas de l'édition en multi-société :**

*En traitement multi société, il est possible de valider des tiers qui n'existent pas sur la société courante.*

**Type d'écritures :**

Une seule des 3 valeurs est autorisée. Les valeurs sont les suivantes :

- Comptable
- Extracomptable
- Les deux

Si le type d'écriture est « Comptable », alors seuls les enregistrements de type « comptable » sont sélectionnés.

Si le type d'écriture est « Extracomptable », alors seuls les enregistrements de type « extracomptable » sont sélectionnés.

Si le type d'écriture est « Les deux », alors les enregistrements comptables et extracomptables sont sélectionnés.

**Versions extracomptables :**

Si le type d'écriture est « Comptable », alors cette zone est grisée, et non renseignée.

Si le type d'écriture est « Extracomptable » ou « Les deux », alors la sélection d'une ou plusieurs versions extracomptables est obligatoire.

### Code flux début et fin

Les codes flux début et fin sont facultatifs. Si renseignées, les valeurs doivent exister dans la table des flux. Le flux de fin doit être supérieur ou égal au flux de début. Seuls les enregistrements compris dans la borne de flux sont extraits dans l'édition.

**Cas de l'édition en multi-société :** en traitement multi société, il est possible de valider des codes flux qui n'existent pas sur la société courante.

#### En devise :

Cette zone est accessible uniquement si la société gère les devises (dans la fiche société), sinon elle est grisée et non renseignée. Deux cas de figure se présentent :

- Si la zone « En devise » est cochée, la zone « devise » peut être renseignée ou non. Dans ce cas précis, l'édition en détail ou en cumul est lancée en devise.
- Si la zone « En devise » n'est pas cochée, la zone « devise » est grisée et non renseignée. L'édition en détail ou en cumul est lancée en monnaie société dans ce cas. L'édition de l'analyse des flux extrait les enregistrements quelque soit le code devise de transaction.

#### Cas de l'édition en multi-société :

- Si le traitement est lancé en monnaie société et en global, la « devise société » de toutes les sociétés du groupe doit être identique à celle de la société courante.
- Si le traitement est lancé en devise, toutes les sociétés du groupe doivent avoir une gestion en devise. La zone « En devise » n'est accessible que si la société courante gère les devises. En multi-société, il est possible de valider un code devise qui n'existe pas sur la société courante, mais doit exister au moins sur une des sociétés du groupe. Quand le traitement est lancé en devise et en global, la devise de toutes les sociétés du groupe doit être impérativement identique à la « devise société » de la société courante. En effet, cette édition restitue dans ce cas les montants en devise, avec leur contrevaletur en monnaie société.

#### Devise :

Cette zone est déprotégée uniquement si la zone « En devise » est cochée. Si le code devise est renseigné, il doit exister dans la table des devises. Cette zone est facultative. Les cas de figure sont les suivants :

- Si la zone « Devise » est grisée et non renseignée, alors l'édition est effectuée en monnaie société. Le programme extrait les enregistrements correspondant aux critères de sélection, quelque soit le code devise de transaction.
- Si la zone « Devise » est accessible et renseignée, alors l'édition est lancée en mono-devise. Le programme extrait les enregistrements sur la devise sélectionnée. Le code devise est rappelé dans l'entête de l'édition.
- Si la zone « Devise » est accessible et non renseignée, alors l'édition est lancée en multidevises. Il est alors possible de demander la devise en majeur le cas échéant.

#### Devise en majeur :

Cette zone est accessible uniquement si la zone « Devise » est déprotégée et non renseignée. Les cas de figure sont les suivants :

- Si la zone « Devise en majeur » est cochée alors le programme extrait les enregistrements en devise, puis effectue une rupture par devise au sein même de l'édition détaillée ou cumulée. La mention « Devise en majeur » est éditée dans l'entête de l'édition.
- Si la zone « Devise en majeur » n'est pas cochée, alors le programme extrait les écritures en devise, sans effectuer de rupture par code devise au sein même de l'édition détaillée ou cumulée.

**Type d'édition :**

Un seul de ces critères peut être sélectionné. Les valeurs possibles sont les suivantes :

- Détail
- Cumul

**Tri des écritures détail :**

L'affichage de cette zone est conditionné. Les valeurs ne sont accessibles que si le type d'édition est « En détail ». Un seul de ces critères peut être sélectionné. Les valeurs possibles sont les suivantes :

- Par date comptable
- Par numéro d'enregistrement

Si le tri repose sur :

- la **date comptable**, alors au sein d'un même compte, les écritures sont triées sur la date comptable au niveau des lignes détail,
- le **numéro d'enregistrement**, alors au sein d'un même compte, les écritures sont triées sur le numéro d'enregistrement au niveau des lignes détail.

Ce choix est rappelé dans l'entête de l'édition détaillée.

**Comptes mouvementés seulement sur les périodes de sélection:**

Cette zone est facultative. Cette zone peut être exploitée dans l'édition détaillée ou dans l'édition cumulée. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, alors le traitement extrait uniquement les comptes qui ont obligatoirement des enregistrements comptabilisés sur l'amplitude de période sélectionnée (bornes comprises).
- Si cette zone n'est pas cochée, alors le traitement extrait :
  - les comptes qui ont des enregistrements comptabilisés sur l'amplitude de période sélectionnée (bornes comprises),
  - ainsi que les comptes qui n'ont pas d'enregistrements sur l'amplitude de période sélectionnée, mais ayant un report de début de période.

**Ordre de présentation :**

La sélection d'une des valeurs est obligatoire dans l'édition en détail ou en cumul.

Deux cas de figure se présentent :

**1** Edition de l'analyse des flux en détail :

Si l'analyse des codes flux concerne les comptes généraux, alors les ordres de présentation des enregistrements sont les suivants :

- Flux / compte général
- Compte général / flux

Si l'analyse des codes flux concerne les comptes auxiliaires, alors les ordres de présentation des enregistrements sont les suivants :

- Flux / CG / Tiers
- Flux / Tiers / CG
- CG / Tiers / Flux

**2** Edition de l'analyse des flux en cumul :

Si l'analyse des codes flux concerne les comptes généraux, alors les ordres de présentation des enregistrements sont les suivants :

- Flux / compte général

Si l'analyse des codes flux concerne les comptes auxiliaires, alors les ordres de présentation des enregistrements sont les suivants :

- Flux / CG / Tiers
- Flux / Tiers / CG

**Saut de page sur critère majeur:**

Cette zone est facultative. Deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée, elle s'applique sur le premier critère de l'ordre de présentation sélectionné. Le traitement effectue alors un saut de page à chaque rupture de critère.  
Exemple : Flux / CG / Tiers : à chaque changement de code flux, un saut de page sera généré sur l'édition.
- Si cette zone n'est pas cochée, alors aucun saut de page n'est effectué même à chaque rupture de critère.

**Traitement BATCH :**

Cette zone est facultative. Si cette zone est sélectionnée, alors l'édition peut être lancée en soumission afin de libérer la session en cours.

**Bouton « Editer »**

Ce bouton permet de lancer l'édition de l'analyse des codes flux.

Les critères de sélection se présentent comme suit :

**Infor FMS Anael Finance 4.3.0.4**

Paramétrer Comptabiliser Consulter Editer Régler Gérer Options Workflow Fenêtre ?

Edition de l'analyse des flux

Critères de sélection

Groupe de société [Rechercher] [X] [Actualiser]

Société [Rechercher] [X] CEZ01 [Actualiser] INFOR (CEZ01)

Etablissement [Rechercher] [X] [Actualiser]

Périmètre [Rechercher] [X] [Actualiser]

Rupture par établissement

Exercice [Rechercher] [X] 2011 [Actualiser] Exercice 2011

Période début [Rechercher] [X] 201109 [Actualiser] septembre

Période fin [Rechercher] [X] 201109 [Actualiser] septembre

Sous-périodes Période de fin exclues

Type de traitement [Rechercher] [X] [Actualiser] Analyse des flux sur comptes généraux

Compte général du [Rechercher] [X] 511300 [Actualiser] REMISE à l'ENCAISSEMENT

Auxiliaire [Rechercher] [X] [Actualiser]

Tiers [Rechercher] [X] [Actualiser]

Type des écritures [Rechercher] [X] [Actualiser] Comptable

Versions extra-comptables

Période	Version

Code Flux du [Rechercher] [X] FL1 [Actualiser] FLUX 01

En devise

Devise en majeur

Type d'édition [Rechercher] [X] [Actualiser] Cumul

Type de traitement: Traitement détail, par société/étab du groupe

Au [Rechercher] [X] 512900 [Actualiser] BNP

à [Rechercher] [X] [Actualiser]

Au [Rechercher] [X] FL2 [Actualiser] FLUX 02

Devise [Rechercher] [X] [Actualiser]

---

## Chapitre 3 Gestion des droits

### Droits sur les établissements

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Administrateur », alors tous les établissements sont autorisés en édition.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les droits en édition sont contrôlés en fonction des « Droits /établissements » activés dans la fiche société.

- Si la zone « Droits sur les établissements » est activée dans la fiche société (Onglet Droits), alors seuls les établissements autorisés en « Edition » sont affichés dans la liste des établissements.
  - Etablissement renseigné et périmètre à blanc : Si un des établissements non autorisés en édition est sélectionné, alors ce message bloquant est affiché : « Vous n'êtes pas autorisés en édition sur cet établissement ».
  - Etablissement et périmètre à blanc : Si un tous les établissements sont sélectionnés et que certains établissements ne sont pas autorisés en édition, alors ce message bloquant est affiché: « Vous n'avez pas les droits en édition sur tous les établissements de la société ».
  - Périmètre renseigné : Si un ou plusieurs établissements du périmètre ne sont pas autorisés en édition, alors ce message bloquant est affiché :  
**« Vous n'avez pas les droits en édition sur tous les établissements du périmètre ».**

Dans ces 3 cas, la validation des critères de sélection est impossible.

- Si la zone « Droits sur les établissements » n'est pas activée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les établissements de la société sont affichés dans la liste des établissements. Ils sont tous autorisés en édition.

## Droits sur les comptes généraux

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Administrateur », alors tous les comptes généraux sont autorisés en édition.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les droits en édition sont contrôlés en fonction de la zone « Droits/comptes généraux » activée dans la fiche société.

- Si la zone « Droits sur les comptes généraux » est cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors seuls les comptes généraux autorisés en « Edition » sont affichés dans la liste des comptes généraux des critères de sélection.

**Impact sur l'édition de l'analyse des flux :** La mention suivante est alors éditée sur la page de garde et à la fin de l'édition : « Cette édition est peut être incomplète. Tous les comptes généraux ne sont pas autorisés en édition ».

- Si la zone « Droits sur les comptes généraux » n'est pas cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les comptes généraux de la société sont affichés dans la liste des comptes généraux des critères de sélection. Ils sont tous autorisés en édition.

## Droits sur les journaux

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « Administrateur », alors tous les journaux sont autorisés en édition.

Si le profil utilisateur est associé à un rôle de type « non administrateur », alors les droits en édition sont contrôlés en fonction de la zone « Droits/journaux » activée dans la fiche société. ***Important :*** *les droits en éditions sur les journaux sont contrôlés uniquement dans l'édition de l'analyse des flux « Détail ».*

- Si la zone « Droits sur les journaux » est cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors seuls les journaux autorisés en « Edition » sont extraits dans l'édition détaillée, dès que les écritures respectent les critères de sélection.

***Impact sur l'édition de l'analyse des flux :*** La mention suivante est éditée sur la page de garde et à la fin de l'édition détaillée : « Cette édition est peut être incomplète. Tous les journaux ne sont pas autorisés en édition ».

- Si la zone « Droits sur les journaux » n'est pas cochée dans la fiche société (Onglet Droits), alors tous les journaux de la société sont extraits dans l'édition détaillée, dès que les écritures respectent les critères de sélection. Les journaux sont tous autorisés en édition dans ce cas.

---

## Chapitre 4 Maquettes d'éditions

### Maquettes d' édition

#### Edition de l'analyse des flux en détail

- Sur les comptes généraux
- Sur les comptes auxiliaires

#### Edition de l'analyse des flux en cumul

- Sur les comptes généraux
- Sur les comptes auxiliaires

La page de garde se présente comme suit :

	<b>CEZ01    INFOR (CEZ01)</b>	Le 25/10/2011 à 16:37:14
	<b><u>ANALYSE DES FLUX</u></b>	
Etablissement :	TOUS	
Périmètre		
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>	
Exercice :	2011	Exercice 2011
Périodes :	2011 09 septembre	à 2011 09 septembre
Sous périodes exclues :	<input type="checkbox"/>	
Type de traitement	Analyse des flux sur comptes généraux	
Compte général :	511300 REM ENCAIS	à 51 2900 BNP
Type d'édition :	Détail	
Flux	FL1 FLUX 01	à FL2 FLUX 02
En Devise :	<input type="checkbox"/>	
Devise :		
Devise en majeur :	<input type="checkbox"/>	
Tri des écritures détail :	Par N° d'enregistrement	
Comptes mouvementés	<input type="checkbox"/>	
Ordre de présentation :	Flux / Compte général	
Type des écritures	Comptable	
Saut de page sur critère majeur :	<input type="checkbox"/>	
Traitement BATCH	<input type="checkbox"/>	

L'analyse des flux « en Détail » sur les comptes généraux se présente comme suit :

INFOR™		Société : CEZ01 INFOR (CEZ01)		Etablissement : TOUS		Utilisateur : SUP		Le 25/10/2011 à 16:37:14						
<b>ANALYSE DES FLUX</b>														
Exercice : 2011 Période : septembre à septembre														
Ecritures comptables triées par N° d'enregistrement														
Ordre de présentation : Flux / Compte général					Devise : Monnaie société									
Comptes généraux : 511300 à 512900					Flux : FL1 à FL2									
JAL	Date	N° Enreg.	Libellé	Etab.	EC	Réf doc.	Date Echéance	MP	Lettrage	Montant société			DEV	Montant Devise
										Débit	Crédit	Solde		
FLUX	FL1		FLUX 01											
COMPTE		512500	BNP MOD1											
SD	26/09/2011	CHQ001	RGT CHEQUE 001	0008		XCHQ001				2 392,00		2 392,00	EUR	2 392,00
SD	08/09/2011	CHQ7777	modèle ZST	0008		XCHQ7777				3 420,00		3 420,00	EUR	3 420,00
SD	09/09/2011	CHQ8888	rgt cliéqte 888888	0008		XCHQ8888				2 100,00		2 100,00	EUR	2 100,00
SD	09/09/2011	CHQ9999	rgt cliéqte 999999	0008		XCHQ9999				320,10		320,10	EUR	320,10
TOTAL COMPTE : 512500 BNP MOD1														
Report de début de période										2 392,00		2 392,00		
Mouvement de la période										8 232,10		8 232,10		
Totaux à fin période										10 624,10		10 624,10		
COMPTE		512700	HSBC											
SD	11/09/2011	DEV001	flx +deute	0008		XDEV001				3 461,54		3 461,54	USD	5 000,00
SD	10/09/2011	DEV002	deute + flx	0008		XDEV002				1 453,85		1 453,85	USD	2 100,00
SD	12/09/2011	ETAB001	requi bancaire S05	0004		XETAB001				300,00		300,00	EUR	300,00
SD	15/09/2011	ODG001	code flx	0008		XODG001				1 500,00		1 500,00	EUR	1 500,00
SD	13/09/2011	ODX500	requi bancaire	0008		XODX500				250,00		250,00	EUR	250,00
TOTAL COMPTE : 512700 HSBC														
Report de début de période														
Mouvement de la période										6 965,39		6 965,39		
Totaux à fin période										6 965,39		6 965,39		
COMPTE		512900	BNP											
SD	11/09/2011	DEV001	flx +deute	0008		XDEV001				3 461,54		-3 461,54	USD	-5 000,00
TOTAL COMPTE : 512900 BNP														
Report de début de période														
Mouvement de la période											3 461,54	-3 461,54		
Totaux à fin période											3 461,54	-3 461,54		
TOTAL FLUX : FL1 FLUX 01														
Report de début de période										2 392,00		2 392,00		
Mouvement de la période										15 197,49	3 461,54	11 735,95		

La suite de l'édition des flux en détail se présente comme suit :

Société : CEZ01 INFOR (CEZ01)

Etablissement : TOUS

Utilisateur : SUP

Le 25/10/2011 à 16:37:14

## ANALYSE DES FLUX

Exercice : 2011 Période : septembre à septembre  
 Ecritures comptables triées par N° d'enregistrement

Ordre de présentation : Flux / Compte général

Devise : Monnaie société

Comptes généraux : 511300 à 512900

Flux : FL1 à FL2

JAL	Date	N° Enreg.	Libellé	Etab.	EC	Réf doc.	Date Echéance	MP	Lettrage	Montant société			DEV	Montant Devise
										Débit	Crédit	Solde		
FLUX		FL1	FLUX 01											
COMPTE	512900	BNP												
			Totaux à fin période			17 589,49	3 461,54	14 127,95						
FLUX		FL2	FLUX 02											
COMPTE	512700	HSBC												
80	15/09/2011	0DG003	Requid	0008		X0DG003				4 100,00		4 100,00	EUR	4 100,00
			TOTAL COMPTE : 512700 HSBC											
			Report de début de période											
			Mouvement de la période			4 100,00						4 100,00		
			Totaux à fin période			4 100,00						4 100,00		
COMPTE	512900	BNP												
80	10/09/2011	DEVO02	deute + flux	0008		XDEVO02				1 453,85		- 1 453,85	USD	- 2 100,00
80	12/09/2011	ETA8001	requis bancaire S05	0004		XET8001				300,00		- 300,00	EUR	- 300,00
80	15/09/2011	0DG001	code flux	0008		X0DG001				1 500,00		- 1 500,00	EUR	- 1 500,00
			TOTAL COMPTE : 512900 BNP											
			Report de début de période											
			Mouvement de la période							3 253,85		- 3 253,85		
			Totaux à fin période							3 253,85		- 3 253,85		
			TOTAL FLUX : FL2 FLUX 02											
			Report de début de période											
			Mouvement de la période			4 100,00				3 253,85		846,15		
			Totaux à fin période			4 100,00				3 253,85		846,15		
			TOTAL GÉNÉRAL / PÉRIODE			19 297,49				6 7 15,39		12 582,10		
			TOTAL GÉNÉRAL			21 689,49				6 7 15,39		14 974,10		

L'analyse des flux « en cumul » sur les comptes généraux se présente comme suit :

COMPTE		Libellé COMPTE	Montant société			DEV	Montant Devise
			Débit	Crédit	Solde		
<b>FLUX</b>	<b>FL1</b>	<b>FLUX 01</b>					
COMPTE	512500	BNP MOD1					
	512500	BNP MOD1	8 232,10		8 232,10		
	512700	HSBC	6 965,39		6 965,39		
	512900	BNP		3 461,54	-3 461,54		
<b>TOTAL FLUX : FL1 FLUX 01</b>							
		Report de début de période	2 392,00		2 392,00		
		Mouvement de la période	15 197,49	3 461,54	11 735,95		
		Totaux à fin période	17 589,49	3 461,54	14 127,95		
<b>FLUX</b>	<b>FL2</b>	<b>FLUX 02</b>					
	512700	HSBC	4 100,00		4 100,00		
	512900	BNP		3 253,85	-3 253,85		
<b>TOTAL FLUX : FL2 FLUX 02</b>							
		Report de début de période					
		Mouvement de la période	4 100,00	3 253,85	846,15		
		Totaux à fin période	4 100,00	3 253,85	846,15		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL / PÉRIODE</b>	<b>19 297,49</b>	<b>6 715,39</b>	<b>12 582,10</b>		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 689,49</b>	<b>6 715,39</b>	<b>14 974,10</b>		

L'analyse des flux « en détail » sur les comptes auxiliaires se présente comme suit :

INFOR <sup>®</sup>		Société : CEZ01 INFOR (CEZ01)		Etablissement : TOUS		Utilisateur : SUP		Le 25/10/2011 à 17:12:24							
<b>ANALYSE DES FLUX</b>															
Exercice : 2011 Période : JANVIER à septembre															
Ecritures comptables triées par N° d'enregistrement															
Ordre de présentation : Flux / CG / Tiers						Devise : Monnaie société									
Comptes généraux : 411100 à 411110			Auxiliaire : C			Tiers : à			Flux : FL2 à FL3						
JAL	Date	N° Enreg.	Libellé	Etab.	EC	Réf doc.	Date Echéance	MP	Lettrage	Montant société			DEV	Montant Devise	
										Débit	Crédit	Solde			
FLUX		FL2	FLUX 02												
COMPTE		411110	COLL cts France												
TIERS		C C190	ELODIE AND CO												
70	2009/2011	ETA001	REGUL PAIE	0004		XETA001	31/10/2011	4		25 000,00			25 000,00	EUR	25 000,00
TOTAL TIERS : C C190 ELODIE AND CO															
Report de début de période															
Mouvement de la période										25 000,00			25 000,00		
Totaux à fin période										25 000,00			25 000,00		
TIERS		C C580	ELOISE DECORATION												
70	10/05/2011	FA002	modèle BD2	0008		XFA002	20/05/2011	9		20 000,00			20 000,00	EUR	20 000,00
70	24/05/2011	FB501	modèle SD5	0008		XFB501	30/05/2011	9		20 000,00			20 000,00	EUR	20 000,00
TOTAL TIERS : C C580 ELOISE DECORATION															
Report de début de période															
Mouvement de la période										40 000,00			40 000,00		
Totaux à fin période										40 000,00			40 000,00		
TIERS		C C590	ROBERTO SARL												
70	10/05/2011	FB002	modèle DD5	0008		XFB002	19/08/2011	9		4 000,00			4 000,00	EUR	4 000,00
70	10/05/2011	FC501	modèle SD5	0008		XFC501	14/07/2011	4		3 200,00			3 200,00	EUR	3 200,00
70	24/05/2011	FC701	modèle SD6	0008		XFC701	07/08/2011	1		32 000,00			32 000,00	EUR	32 000,00
70	24/05/2011	FD801	modèle DD	0008		XFD801	05/10/2011	VI		10 000,00			10 000,00	EUR	10 000,00
TOTAL TIERS : C C590 ROBERTO SARL															
Report de début de période															
Mouvement de la période										49 200,00			49 200,00		
Totaux à fin période										49 200,00			49 200,00		
TOTAL COMPTE : 411110		COLL cts France													
Report de début de période															
Mouvement de la période										114 200,00			114 200,00		
Totaux à fin période										114 200,00			114 200,00		
TOTAL FLUX : FL2 FLUX.02															

La suite de l'analyse des flux « en détail » sur les comptes auxiliaires se présente comme suit :

INFOR™		Société : CEZ01 INFOR (CEZ01)		Etablissement : TOUS		Utilisateur : SUP		Le 25/10/2011 à 17:12:24							
<b>ANALYSE DES FLUX</b>															
Exercice : 2011 Période : JANVIER à septembre															
Ecritures comptables triées par N° d'enregistrement															
Ordre de présentation : Flux / CG / Tiers						Devise : Monnaie société									
Comptes généraux : 411100 à 411110			Auxiliaire : C			Tiers : à			Flux : FL2 à FL3						
JAL	Date	N° Enreg.	Libellé	Etab.	EC	Réf doc.	Date Echéance	MP	Lettrage	Montant société			DEV	Montant Devise	
										Débit	Crédit	Solde			
FLUX		FL2	FLUX 02												
COMPTE		411110	COLL cts France												
TIERS		C C590	ROBERTO SARL												
										Report de début de période					
										Mouvement de la période			114 200,00	114 200,00	
										Totaux à fin période			114 200,00	114 200,00	
FLUX		FL3	FLUX 03												
COMPTE		411110	COLL cts France												
TIERS		C C500	JACQUOT SARL / CEZ01												
70	01/02/2011	ZR004	spéof pale	0008		XZR004	31/03/2011	4			2 065,61		2 065,61	NOK	17 000,00
70	02/02/2011	ZR0048	spéof pale 4000	0008		XZR0048	31/03/2011	4			9 692,31		9 692,31	USD	14 000,00
TOTAL TIERS : C C500 JACQUOT SARL / CEZ01										Report de début de période					
										Mouvement de la période			11 757,92	11 757,92	
										Totaux à fin période			11 757,92	11 757,92	
TIERS		C C580	ELOISE DECORATION												
70	10/05/2011	FA003	modèle B03	0008		XFA003	20/06/2011	9			4 000,00		4 000,00	EUR	4 000,00
70	24/05/2011	FB502	modèle S06	0008		XFB502	30/06/2011	9			3 000,00		3 000,00	EUR	3 000,00
TOTAL TIERS : C C580 ELOISE DECORATION										Report de début de période					
										Mouvement de la période			7 000,00	7 000,00	
										Totaux à fin période			7 000,00	7 000,00	
TIERS		C C590	ROBERTO SARL												
70	10/05/2011	FB003	modèle A06	0008		XFB003	20/06/2011	9			700,00		7 000,00	EUR	700,00
70	10/05/2011	PC502	modèle S06	0008		XPC502	20/06/2011	9			800,00		800,00	EUR	800,00
70	24/05/2011	PC702	modèle S06	0008		XPC702	30/06/2011	9			800,00		800,00	EUR	800,00
70	24/05/2011	FD002	modèle D06	0008		XFD002	30/06/2011	9			300,00		300,00	EUR	300,00
TOTAL TIERS : C C590 ROBERTO SARL										Report de début de période					

La suite de l'analyse des flux « en détail » sur les comptes auxiliaires se présente comme suit :

INFOR™		Société : CEZ01 INFOR (CEZ01)		Etablissement : TOUS		Utilisateur : SUP		Le 25/10/2011 à 17:12:24							
<b>ANALYSE DES FLUX</b>															
Exercice : 2011 Période : JANVIER à septembre															
Ecritures comptables triées par N° d'enregistrement															
Ordre de présentation : Flux / CG / Tiers						Devise : Monnaie société									
Comptes généraux : 411100 à 411110				Auxiliaire : C				Tiers : à				Flux : FL2 à FL3			
JAL	Date	N° Enreg.	Libellé	Etab.	EC	Réf doc.	Date Echéance	MP	Lettrage	Montant société			DEV	Montant Devise	
										Débit	Crédit	Solde			
FLUX	FL3	FLUX 03													
COMPTE	411110	COLL cts France													
TIERS	C C590	ROBERTO SARL													
		Mouvement de la période										2 600,00		2 600,00	
		Totaux à fin période										2 600,00		2 600,00	
TOTAL COMPTE : 411110 COLL cts France															
		Report de début de période													
		Mouvement de la période										21 357,92		21 357,92	
		Totaux à fin période										21 357,92		21 357,92	
TOTAL FLUX : FL3 FLUX 03															
		Report de début de période													
		Mouvement de la période										21 357,92		21 357,92	
		Totaux à fin période										21 357,92		21 357,92	
TOTAL GÉNÉRAL / PÉRIODE											135 557,92		135 557,92		
TOTAL GÉNÉRAL											135 557,92		135 557,92		

L'analyse des flux « en cumul » sur les comptes auxiliaires se présente comme suit :

INFOR <sup>®</sup>		Société : CEZ01 INFOR (CEZ01)	Etablissement : TOUS	Utilisateur : SUP	Le 25/10/2011 à 17:22:47		
<b>ANALYSE DES FLUX</b>							
Exercice : 2011 Période : JANVIER à septembre							
Ecritures comptables							
Ordre de présentation : Flux / CG / Tiers			Devise : Monnaie société				
Comptes généraux : 411100 à 411110		Auxiliaire : C		Tiers : à Flux : FL2 à FL3			
TIERS		Libellé TIERS		Montant société		DEV	Montant
				Débit	Crédit	Solde	Devise
<b>FLUX</b>	<b>FL2</b>	<b>FLUX 02</b>					
COMPTE	411110	COLL cts France					
C C 190		ELODIE ANDCO		26 000,00		26 000,00	
C C 580		ELOISE DECORATION		40 000,00		40 000,00	
C C 590		ROBERTO SARL		49 200,00		49 200,00	
TOTAL COMPTE : 411110 COLL cts France							
		Report de début de période					
		Mouvement de la période		114 200,00		114 200,00	
		Totaux à fin période		114 200,00		114 200,00	
<b>TOTAL FLUX : FL2 FLUX 02</b>							
		Report de début de période					
		Mouvement de la période		114 200,00		114 200,00	
		Totaux à fin période		114 200,00		114 200,00	
<b>FLUX</b>	<b>FL3</b>	<b>FLUX 03</b>					
COMPTE	411110	COLL cts France					
C C 500		JACQUOTSARL / CEZ01		11 757,92		11 757,92	
C C 580		ELOISE DECORATION		7 000,00		7 000,00	
C C 590		ROBERTO SARL		2 600,00		2 600,00	
TOTAL COMPTE : 411110 COLL cts France							
		Report de début de période					
		Mouvement de la période		21 357,92		21 357,92	
		Totaux à fin période		21 357,92		21 357,92	
<b>TOTAL FLUX : FL3 FLUX 03</b>							
		Report de début de période					
		Mouvement de la période		21 357,92		21 357,92	
		Totaux à fin période		21 357,92		21 357,92	
		TOTAL GÉNÉRAL / PÉRIODE		135 557,92		135 557,92	
		TOTAL GÉNÉRAL		135 557,92		135 557,92	

